



## Honoraires applicables au 11/02/2022

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
< 49 999,00€	Forfait 6000€
50 000,00 – 99 999,00€	Forfait 7000€
100 000,00 – 149 999,00€	8% sur le prix net vendeur
150 000,00 – 199 999,00€	7% sur le prix net vendeur
200 000,00€ - 349 999,00€	6% sur le prix net vendeur
350 000,00€ - 649 999,00€	5% sur le prix net vendeur
> 650 000,00€	4% sur le prix net vendeur

### HONORAIRES STATIONNEMENTS ET ANNEXES :

Forfait à 2500€

### HONORAIRES LOCATION

(Loi Alur 2014-366 du 24/03/2014 décret du 01/08/2014)

Suivant le décret relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et propriétaires

Visites du logements, constitution dossier, rédaction du bail :

10€ TTC/m<sup>2</sup> de la surface habitable à la charge du locataire

10€ TTC/m<sup>2</sup> de la surface habitable à la charge du propriétaire

Etats des lieux d'entrée et de sortie :

3€ TTC/m<sup>2</sup> de la surface habitable à la charge du locataire

3€ TTC/m<sup>2</sup> de la surface habitable à la charge du propriétaire

Avenant au bail de location :

150€ TTC

### HONORAIRES GESTION

Prestation à la charge du bailleur applicables sur les loyers charges incluses

Gestion courante :

8% TTC du loyer charges incluses pour studio et T2

7 % TTC du loyer charges incluses pour T3 et plus

### ASSURANCES LOYERS IMPAYES

Non obligatoire à la charge du bailleur : garantie de loyers et charges impayées et tous risques

2,2% TTC du loyer charges incluses

### HONORAIRES POUR ESTIMATION

(Si mise en vente par l'agence : offerte)

Dossier complet pour une donation, divorce, succession, banque :

Studio au T2 : 100€ TTC

T3 au T4 : 150€ TTC

T4 et plus : 200€ TTC

### MANDAT DE VENTE (APPARTEMENTS, MAISONS, TERRAINS)

Le taux de commission s'entend TVA incluse au taux en vigueur de 20%

La rémunération TTC sera à la charge de l'acquéreur ou du vendeur conformément au mandat

En cas d'inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

La remise d'une note est obligatoire